

Procès-verbal de la 212<sup>e</sup> assemblée extraordinaire du comité exécutif du Cégep régional de Lanaudière tenue le mardi 20 décembre 2016, à 9 h, sous la présidence de M. Marcel Côté, directeur général.

Sont présents :

Mesdames	Hélène Bailleu Diane Raymond
Messieurs	Marcel Côté Alain Lamarre Michel Rouleau Guy J. Vandandaigue

Absences motivées :

Madame	Francine Ranger
Monsieur	Benoît Tessier

Participe également à l'assemblée :

Madame	Nadia Grondin, directrice des ressources humaines, des communications et des affaires corporatives
--------	--

Agit comme secrétaire de l'assemblée :

Madame	Hélène Pichette
--------	-----------------



**Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée :**

Le président d'assemblée constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte.

**212.1 Adoption de l'ordre du jour :**

*Sur proposition de M. Michel Rouleau, dûment appuyée par Mme Hélène Bailleu,*

CERL-161220-01

*« Il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :*

*212.1 Adoption de l'ordre du jour*

*212.2 Nomination au poste de direction adjointe au Service des programmes préuniversitaires, de l'organisation et du cheminement scolaires au collège constituant de L'Assomption*

*212.3 Nomination au poste de direction adjointe au Service des programmes techniques et du développement pédagogique au collège constituant de L'Assomption*

*212.4 Nomination au poste de gestionnaire administratif – Affaires étudiantes et Clinique d'hygiène dentaire au collège constituant de Terrebonne*

*212.5 Levée de l'assemblée*

Adoptée à l'unanimité.

**212.2 Nomination au poste de direction adjointe au Service des programmes préuniversitaires, de l'organisation et du cheminement scolaires au collège constituant de L'Assomption :**

Comme suite à l'annonce du départ de Mme Patricia Tremblay pour occuper des fonctions de directrice des études au Cégep de Saint-Jérôme, le comité exécutif autorisait, à son assemblée du 14 septembre dernier, une résolution à l'effet de pourvoir ce poste d'un nouveau titulaire.

Le comité de sélection était composé de M. Marcel Côté, directeur général, M. Alain Lamarre, directeur du collège constituant de L'Assomption, Mme Hélène Bailleu, directrice du collège constituant de Joliette, M. Jean-Philippe Gadbois, membre représentant l'Association locale des cadres et Mme Nadia Grondin, directrice des ressources humaines et secrétaire du comité.

Au terme de ses travaux, le comité de sélection recommande unanimement de retenir la candidature de M. Denis Patterson au poste de direction adjointe au Service des programmes préuniversitaires, de l'organisation et du cheminement scolaires au collège constituant de L'Assomption.

*Attendu le poste de direction adjointe au collège constituant de L'Assomption laissé vacant suite au départ de Mme Patricia Tremblay;*

*Attendu la résolution CERL-160914-05 à l'effet de combler ce poste;*

*Attendu le concours de sélection tenu pour pourvoir ce poste d'un nouveau titulaire;*

*Attendu le résultat des travaux menés par le comité de sélection et sa recommandation unanime;*

*Attendu l'article 5.1 du Règlement no 9 portant sur la dotation qui précise que le comité exécutif nomme le personnel cadre;*

*Sur proposition de M. Alain Lamarre, dûment appuyée par M. Guy J. Vandandaigue,*

*« Il est résolu de nommer M. Denis Patterson au poste de directeur adjoint au Service des programmes préuniversitaires, de l'organisation et du cheminement scolaires (ADM8) au collège constituant de L'Assomption, et ce, à compter du 4 janvier 2017. »*

Adoptée à l'unanimité.

CERL-161220-02

**212.3 Nomination au poste de direction adjointe au Service des programmes techniques et du développement pédagogique au collège constituant de L'Assomption :**

Comme suite au départ de Mme Marie-Ève Dupuis-Roussil qui occupait un poste de direction adjointe au Service des programmes techniques et du développement pédagogique au collège constituant de L'Assomption, le comité exécutif autorisait, à son assemblée du 22 novembre dernier, une résolution à l'effet de pourvoir ce poste d'un nouveau titulaire.

Le comité de sélection était composé de M. Marcel Côté, directeur général, M. Alain Lamarre, directeur du collège constituant de L'Assomption, Mme Hélène Bailleu, directrice du collège constituant de Joliette, M. Jean-Philippe Gadbois, membre représentant l'Association locale des cadres et Mme Nadia Grondin, directrice des ressources humaines et secrétaire du comité.

Au terme de ses travaux, le comité de sélection recommande unanimement de retenir la candidature de M. Gunnar Didié audit poste.

*Attendu le poste de direction adjointe au collège constituant de L'Assomption laissé vacant suite au départ de Mme Marie-Ève Dupuis-Roussil;*

*Attendu la résolution CERL-161122-05 à l'effet de combler ce poste;*

*Attendu le concours de sélection tenu pour pourvoir ce poste d'un nouveau titulaire;*

*Attendu le résultat des travaux menés par le comité de sélection et sa recommandation unanime;*

*Attendu l'article 5.1 du Règlement no 9 portant sur la dotation qui précise que le comité exécutif nomme le personnel cadre;*

*Sur proposition de M. Alain Lamarre, dûment appuyée par Mme Diane Raymond,*

*« Il est résolu de nommer M. Gunnar Didié au poste de direction adjointe au Service des programmes techniques et du développement pédagogique (ADM7) au collège constituant de L'Assomption, sa date d'entrée en fonction reste à déterminer par la direction générale.*

Adoptée à l'unanimité.

CERL-161220-03

**212.4 Nomination au poste de gestionnaire administratif – Affaires étudiantes et Clinique d'hygiène dentaire au collège constituant de Terrebonne :**

À son assemblée du 22 novembre dernier, dans le cadre de la révision du plan d'effectifs, le comité exécutif autorisait la création d'un nouveau poste de gestionnaire administratif aux affaires étudiantes et à la Clinique d'hygiène dentaire au collège constituant de Terrebonne.

Le comité de sélection était composé de M. Michel Rouleau, directeur du collège constituant de Terrebonne, Mmes Josée Dupas Pelletier, Chantal Majeau et Sophie Meyer, toutes trois cadres au collège constituant de Terrebonne, M. Jean-Philippe Gadbois, membre représentant l'Association locale des cadres et Mme Nadia Grondin, directrice des ressources humaines et secrétaire du comité.

Au terme de ses travaux, le comité de sélection recommande unanimement de retenir la candidature de M. Benoît Bouffard audit poste.

*Attendu la résolution CERL-161122-04 autorisant la création d'un nouveau poste de gestionnaire administratif au collège constituant de Terrebonne;*

*Attendu le concours de sélection tenu pour pourvoir ce poste d'un titulaire;*

*Attendu le résultat des travaux menés par le comité de sélection et sa recommandation unanime;*

*Attendu l'article 5.1 du Règlement no 9 portant sur la dotation qui précise que le comité exécutif nomme le personnel cadre;*

*Sur proposition de M. Michel Rouleau, dûment appuyée par M. Alain Lamarre,*

*« Il est résolu de nommer M. Benoît Bouffard au poste de gestionnaire administratif – Affaires étudiantes et Clinique d'hygiène dentaire (ADM4) au collège constituant de Terrebonne, et ce, à compter du 10 janvier 2017, le tout sous réserve de résultats probants aux tests psychométriques. »*

Adoptée à l'unanimité.

Les membres du comité exécutif saluent le travail colossal réalisé par la direction des ressources humaines afin de doter ces postes de nouveaux titulaires et soulignent le professionnalisme dont fait preuve Mme Nathalie Brunet dans l'accomplissement de ses tâches, et plus particulièrement pour son accueil et son empathie à l'endroit des candidats.

#### **212.5 Levée de l'assemblée :**

La séance est levée à 9 h 15.

.....  
Président

.....  
Secrétaire de l'assemblée